Dom Augustin Calmet
né à Commercy 1672 + 1757
Historien sacré et profane
[illegible] bénédictins
B. L.

Mon Reverend Pere

Puisque les vœux de votre Province et de votre communauté, sont pour un accommodement avec Mr votre Archeveque, La diette a été d'avis que l'on prit des voies seures et efficaces pour faire reussir cet accommodement.

Je vous rends mes tres humbles remercimens de la medaille de Louise de Lorraine que vous m'avez envoiée. J'en feray ma cour a Monseig. Le Prince Charle qui est curieux de toutes ces sortes de choses.

Quant a votre diplome de l'empr. henry IV. ou plutost henry V. la difficulté ne consiste pas sur le 4. ou 5. parceque henry V. pretendoit que son pere aiant eté excommunié, n'avoit pas rang parmy les emp.rs : ou pour quelqu'autre raison; car tout le monde convient que les henrys emp.rs sont ainsy dénomez tantost IV. et tantost V.; tantost V. et tantost VI. sans qu'on en puisse rien conclure contre la validité des titres — de méme qu'en Lorraine il y a équivoq sur les Charles III. IV. et V. et parmi les Papes sur les Benoit XII. et XIII. &c

Mais pour l'indiction, elle est certain qu'en l'an 1125. c'etoit l'indiction XV. et non pas l'indiction XII. il faudroit voir l'original sur ce chiffre, et examiner le lieu ou

Lettre a été donné, car vous pouvez voir dans la diplomatiq
& ailleurs, qu'il y avoit difference dans la maniere
de compter les Indictions. Si j'avois plus de loisir
j'étudierois cette matiere. vous le pouvez faire vous
même mieux que moy; mais je serai toujours tres
sincerement.

Mon Reverend Pere

J'aurai l'honneur au Chapitre prochain de vous
rendre quelq. equivalent pour votre medaille
Touchant la 23. année de l'emp. henry V. le compte dans
votre titre du jour de la revolte contre henry IV. son pere

a Senones le
30. aoust 1732

Votre tres humble &
tres obeiss. serv. et confr.
D. A. Calmet

a Mon Rev. Pere

Mon Reverend Pere Dom
Victor Perrin Recteur de
La parroisse de Luxeu

a Luxeu.

Lettre du tres Rd Pere
D. Augustin calmet President
de la congregation de St Vanne
touchant L'accord avec Mr L'Archer.

Calmet